



# OACI BULLETIN QUOTIDIEN

## ASSEMBLÉE — 40<sup>e</sup> SESSION

Numéro 5  
29/9/19

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :

— [https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/FR/default\\_FR.aspx](https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/FR/default_FR.aspx)

### Horaire des séances :

#### Dimanche 29 septembre 2019

Cinquième réunion du Comité exécutif	9 h – 12 h	Salle de conférences 1 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences
Sixième réunion du Comité exécutif	14 h – 17 h	Salle de conférences 1 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences

#### Lundi 30 septembre 2019

Septième réunion du Comité exécutif	9 h – 12 h	Salle de conférences 1 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences
Quatrième réunion de la Commission technique	9 h – 12 h	Salle de conférences 2 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences
Deuxième réunion de la Commission administrative	9 h – 12 h	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3) 1 <sup>er</sup> étage du centre de conférences
Huitième réunion du Comité exécutif	14 h – 17 h	Salle de conférences 1 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences
Troisième réunion de la Commission juridique	14 h – 17 h	Salle de conférences 2 4 <sup>er</sup> étage du centre de conférences
Troisième réunion de la Commission économique	14 h – 17 h	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3) 1 <sup>er</sup> étage du centre de conférences

## DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

**Site web :** Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse [www.icao.int/a40](http://www.icao.int/a40).

**Application ICAO A40 :** Cette année, la 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI s'invite sur votre téléphone mobile avec l'application ICAO A40. Outils de réseautage entre délégués, horaires, informations sur la session et bien plus seront littéralement à portée de main grâce à cette nouvelle ressource de connectivité entre les participants et d'information sur l'événement.

Consultez les affiches et les écrans dans la zone dédiée à l'événement pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application, notamment un QR code que vous pourrez scanner pour un téléchargement direct. N'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place pour toute question ou difficulté.

*Vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse :*  
<https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/mobile-app.aspx>.

**Pour les publications de référence**, rendez-vous sur le portail à l'adresse  
<https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

## Quatrième séance plénière

À la quatrième séance de la Plénière, tenue le samedi 28 septembre 2019 à 9 heures, les première et deuxième parties de l'élection du Conseil ont eu lieu au titre du point 5 de l'ordre du jour, en présence d'un représentant du cabinet de conseil en audit, BDO (Jordanie). Avec 168 États votants et 168 votes émis, le nombre de voix requis pour la première partie de l'élection était d'au moins 85. Il y avait 11 candidats aux 11 sièges dans cette partie, et les 11 candidats suivants ont été élus au premier tour de scrutin électronique : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

Dans la deuxième partie, il y avait 12 candidats aux 12 sièges, et 12 candidats ont été élus au premier tour de scrutin électronique. Avec 167 États votants et 167 votes émis, le nombre de voix requis pour la deuxième partie de l'élection était d'au moins 84. Les États suivants ont été élus : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Colombie, Égypte, Espagne, Finlande, Inde, Mexique, Nigéria, Pays-Bas et Singapour.

Le Président de l'Assemblée a annoncé que la troisième partie de l'élection du Conseil se tiendra à la cinquième séance de la Plénière, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019, à 14 heures. Les candidatures doivent être présentées par écrit à la Secrétaire générale avant 10 h 15, le lundi 30 septembre 2019.

Le reste de la séance a été consacré au point 8 de l'ordre du jour et aux déclarations générales des délégations de la République de Corée, de la Grèce, de la Jamaïque, de la Malaisie, de l'Égypte, de la Zambie, des Émirats arabes unis, de l'Ouganda, de la Turquie, de l'Angola, du Zimbabwe, du Nicaragua, du Sri Lanka et de la République dominicaine.

## Quatrième réunion du Comité exécutif

À sa quatrième réunion, tenue le samedi 28 septembre 2019 à 14 h 15, le Comité exécutif a repris l'examen des sections restantes du point 12 de l'ordre du jour (Sûreté de l'aviation – Politique), sur la base de la note WP/27, présentée par le Conseil, et des notes connexes. Le Comité est convenu de reprendre l'examen de la version révisée de l'Exposé récapitulatif de la

politique permanente de l'OACI relative à la sûreté de l'aviation, proposée par le Conseil dans la note WP/27, lors d'une réunion ultérieure, sur la base d'un rapport présenté par le petit groupe de rédaction qui a été mis sur pied pour examiner la proposition que contient la note WP/528, Révision n° 1, visant à amender la Déclaration sur la sûreté de l'aviation, figurant dans l'Exposé récapitulatif susmentionné.

Le Comité exécutif a ensuite examiné les trois sections du point 13 de l'ordre du jour (Programmes d'audits – Méthode de surveillance continue), faisant l'objet des notes WP/23, WP/11 et WP/32, présentées par le Conseil, et de notes connexes. Il est convenu de recommander à la plénière d'adopter la version révisée de la résolution de l'Assemblée sur le Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) – Méthode de surveillance continue (CMA), proposée par le Conseil dans la note WP/11 et modifiée à la lumière des délibérations.

### **Troisième réunion de la Commission technique**

La Commission technique a tenu sa troisième réunion le samedi 28 septembre 2019 à 14 heures. La Commission a repris et achevé ses travaux sur le point 29 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation et mécanismes régionaux de coordination de la mise en œuvre de la navigation aérienne), sur la base des notes de travail du groupe 5, et elle a commencé l'examen du point 30 de l'ordre du jour (Autres questions à examiner par la Commission technique). Les délibérations sur la base des notes de travail des groupes 1, 2 et 3 ont été achevées.

À sa prochaine séance, la Commission technique reprendra son examen du point 30 de l'ordre du jour, sur la base des notes de travail des groupes 4, 5, 6 et 7, après quoi, elle commencera l'examen des éléments du rapport.

La quatrième séance de la Commission technique se tiendra le lundi 30 septembre 2019 à 9 heures dans la salle de conférences 2, au quatrième étage.

### **Deuxième réunion de la Commission économique**

La Commission économique a repris les délibérations à sa deuxième séance, tenue le samedi 28 septembre 2019 à 14 heures.

Au titre du point 33 de l'ordre du jour (Économie des aéroports et des services de navigation aérienne – Politique), la Commission a examiné le rapport du Conseil figurant dans les notes WP/17 et WP/18, et elle a achevé l'examen des notes WP/183 et WP/246 relatives aux aspects économiques des aéroports et des services de navigation aérienne, notamment l'investissement et le financement.

Au titre du point 34 de l'ordre du jour (Données sur l'aviation – Surveillance et analyse), la Commission a achevé l'examen des rapports du Conseil figurant dans les notes WP/19, WP/20 et WP/21 concernant le Programme statistique de l'OACI et l'analyse de mégadonnées, les prévisions à long terme et le compte satellite de l'aviation, ainsi que de la note WP/184, présentée par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), relative à l'analyse et à la collecte de données dans le cadre du marché unique du transport aérien africain (MUTAA).

Au titre du point 35 de l'ordre du jour (Développement économique du transport aérien), la Commission a achevé l'examen de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien, présenté dans la note WP/22, ainsi que de la note WP/185, présentée par la CAFAC, portant sur le rapport de la première conférence ministérielle OACI/OMT sur le transport aérien et le tourisme en Afrique.

Au titre du point 36 de l'ordre du jour (Autres questions à examiner par la Commission économique), la Commission a commencé et achevé l'examen de la note WP/469, présentée par Cuba, portant sur les effets préjudiciables causés par l'imposition de mesures unilatérales et extraterritoriales, de la note WP/387, présentée par le Qatar, concernant la fermeture de l'espace aérien et ses conséquences sur le trafic aérien international, et de la note WP/247, présentée par les Émirats arabes unis, portant sur la création d'un indice mondial de compétitivité.

La Commission économique examinera les projets de rapport à sa troisième réunion, qui se tiendra le lundi 30 septembre 2019 à 14 heures.

---

## OACI – SKY TALKS

Les ateliers SKY TALKS ont lieu dans le foyer situé au 4<sup>e</sup> étage de la zone des ateliers (salle 4.15.72).

Pour la programmation détaillée des ateliers SKY TALKS organisés pendant la 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée, veuillez consulter la page dédiée, à l'adresse :

<https://www.icao.int/A40-SkyTalks-schedule>

---

## Divers

### Distribution de cadeaux et de documents promotionnels

Pendant l'Assemblée, la distribution de cadeaux et de documents promotionnels est interdite dans la Salle de l'Assemblée, ainsi que dans les Salles de conférence 1, 2 et 3. Conformément à la note administrative n° 4, le Secrétariat se tient prêt à aider à la distribution des documents, notamment des invitations, dans les casiers. Toute demande d'ordre administratif, telle que la distribution de documents, doit être présentée au Secrétariat, pour approbation, par l'intermédiaire de la Direction de l'administration et des services, à l'adresse [ADB@icao.int](mailto:ADB@icao.int).

## Événements

Prière de noter les changements relatifs aux événements prévus le vendredi 27 septembre :

- Allemagne – Le déjeuner a été déplacé au dimanche 29 septembre, de 12 h 30 à 14 h 30, dans le Salon des Délégués ;
- Afrique du Sud – La réception dînatoire a été déplacée au dimanche 29 septembre, de 17 h 30 à 19 h 30, dans le Salon des Délégués.

## Départ prématué des délégations

Le départ prématué d'une délégation complète devra être notifié par écrit à la Secrétaire générale. La notification écrite peut être déposée au stand de distribution des documents situé au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, en face des escalators.

## Multilinguisme à l'OACI

**Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation** – L'OACI est résolument attachée au multilinguisme ; elle offre à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation. Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Un service d'interprétation en portugais est assuré pendant l'Assemblée, grâce à la générosité du Brésil.

## Environnement sans fumée

Il est permis de fumer dans certaines zones indiquées. Prière de suivre les panneaux.

— FIN —